Note importante: seuls les tronçons de canalisations d'eau et d'assainissement sur les terrains privés constituent une servitude.

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

commune de :

AUBIAT

1.9

ECHELLE: 1/5000°

SCP D'ARCHITECTURE DESCOEUR F&C
DEA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
49 rue des Salins
63 000 Clermont-Ferrand
TEL 04-73-35-16-26
Fax: 04-73-34-26-65
E-Mail: SCP.DESCOEUR@wanadoo.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME
-plan des servitudes d'utilité publique-

ouest du territoire

- Prescription
Délibération du conseil municipal du : 2 novembre 2009

- Arrêt du projet
Délibération du conseil municipal du :30 mai 2012

- Approbation
Délibération du conseil municipal du :

MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES
MISES A JOUR

1
2
3
4
5
6

I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer
A5	Servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau
A5	Servitudes attachées aux canalisations publiques d'assainissement